

BUREAU VERITAS

CONSIGNE DE NAVIGABILITÉ

définie par le Secrétariat Général à l'Aviation Civile

Les examens ou modifications décrits ci-dessous sont impératifs. Le non respect des consignes de navigabilité entraîne la suspension de la validité du Certificat de Navigabilité (voir arrêté sur les conditions de navigabilité des aéronefs civils).

AVIONS WASSMER WA 40 - 40A et B
WA 41 - WA 421 - 235 et 250

Bouchon des réservoirs d'essence.

Suite à un incident en vol causé par un givrage intempestif de la mise à l'air libre existante, les bouchons des réservoirs d'essence devront être percés d'un trou de diamètre 1,7 à 2 mm.

Pour exécuter convenablement cette opération consulter le Bulletin Service N° 20 diffusé par le constructeur.

Date : 22.3.1972

Matériel : AVIONS WASSMER

Référence : 72 - 46